

VIVRE



Association belge des professeurs de français
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

n° 266 – septembre 2020

LE FRANÇAIS

Vous l'enseignez et vous aimez ça !



Dossier

• **Un regard sur la production du livre imprimé en Belgique francophone**

/ Pascal Durand

• **Comment éditer un livre ?**

/ Marc Slingeneyer

• **Une expérience vécue qui pourrait s'intituler, elle aussi, *Une histoire belge...***

/ Robert Massart

• **La page blanche permet tout**

/ Frédéric Ernotte

• **Oser prendre la plume**

/ Patricia Hespel

• **À quoi sert un éditeur ?**

/ Association des éditeurs belges

• **La gestion de stock d'une maison d'édition**

/ Justine Sanglier

• **Quand des élèves élisent et lisent des livres**

/ Michel Torrekens

• **La boîte à outils de « Tout le monde lit »**

/ Jannique Koeks



Épinglé pour vous

• **Une sélection de la rentrée belge**

/ Lucy Scharztz et Valériane Wiot



Le coin lecture

• **Muzungu !**

/ Vincent Marganne



L'ÉDITION

EN BELGIQUE FRANCOPHONE

UN CORPUS POUR TRAVAILLER LES UAA 1 ET 2

/ Marc Slingeneyer

ÉDITORIAL

Les élèves (et les adultes) peuvent en rencontrer partout : au détour d'un rayon de bibliothèque, lors d'une brocante écornés dans une caisse, sentant le neuf sur la table d'une librairie, attendant dans une « boîte à lire », au fond du sac d'une amie... ou tout simplement en classe. Pourtant, combien sont-ils à s'interroger sur la création des livres ? À l'école, nous leur parlons évidemment d'auteurs, de ressentis et d'interprétations, mais prenons-nous le temps de leur dévoiler ce long parcours éditorial qui fait passer une œuvre de l'imagination débridée ou maîtrisée d'un auteur aux mains ou sur la tablette d'un lecteur ?

Notre dossier thématique sur l'édition en Belgique francophone poursuit un double objectif : documenter les enseignants à l'aide de textes aussi utiles en classe, spécialement pour travailler les UAA 1 (« rechercher l'information ») et 2 (« réduire, résumer, comparer et synthétiser ») ! Comme activités, outre celles ci-dessous, nous pourrions par exemple demander d'indiquer, à partir d'une question, les informations importantes, de créer un nouveau chapeau ou de trouver de nouvelles phrases à mettre en exergue (avec une éventuelle reformulation) : soit l'occasion d'acquérir une compétence tout en s'informant sur un sujet !

Nos contributeurs acceptèrent notre défi en adaptant les informations et le vocabulaire aux élèves. Ainsi, loin des 576 pages de son *Histoire de l'édition en Belgique* (coécrite avec Tanguy Habrand), Pascal Durand retrace, par le biais d'une interview, l'importance et les caractéristiques de la production du livre imprimé en Belgique francophone, de 1473 à aujourd'hui.

Ensuite, à partir de *C'est moi qui l'ai écrit !* de Laurence Ortegat, nous nous intéressons aux auteurs : quelles procédures suivre pour être

édité ? Cette présentation se prête tout particulièrement à l'élaboration d'un plan de texte.

Les témoignages de Robert Massart, Frédéric Ernotte et Patricia Hespel éclairent notre exposé. De plus, tous trois répondent, de façon différente, à cinq questions : qu'est-ce qui vous a poussé(e) à publier votre premier livre ? Sur quel support écrivez-vous ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées pour publier votre ou vos livres ? Quel fut le poids de l'éditeur sur votre ou vos textes ? Quels conseils donneriez-vous à celles ou ceux qui aimeraient publier leur premier livre ? Voilà donc les documents idéaux pour un « tableau comparatif avec critères de comparaison » !

Après les auteurs, nous accompagnons les éditeurs. L'Association des éditeurs belges décrit ainsi, schémas à l'appui, le travail de l'éditeur au sein de la « chaîne du livre » et Justine Sanglier explique la délicate et méconnue gestion des stocks d'exemplaires.

Enfin, nous nous penchons sur les lecteurs, dernier maillon si précieux de la chaîne. Michel Torrekens et Jannique Koeks nous offrent des outils pour sensibiliser à la lecture (et éveiller à bien des aspects citoyens)... dès 3 ans !

Même en dehors du dossier, l'édition belge francophone reste à l'honneur avec la « sélection de la rentrée » de Lucy Schartz et Valérie Wiot, mais aussi deux scènes de *Muzungu !* de Vincent Marganne.

À travers l'analyse de la chaîne éditoriale, ce numéro vous conte l'aventure du livre : un voyage qui mènera les professeurs et leurs élèves du plaisir d'écrire au plaisir de lire !

SOMMAIRE



ÉDITORIAL

/ Marc Slingeneuer, rédacteur en chef de *Vivre le français* 3



DOSSIER : *L'édition en Belgique francophone*

Un regard sur la production du livre imprimé en Belgique francophone

/ Pascal Durand, professeur ordinaire à l'Université de Liège, répond à trois questions de Marc Slingeneuer 6

Comment éditer un livre ?

/ Marc Slingeneuer, professeur à l'Institut Saint-Jean Berchmans & Sainte-Marie (Liège) 10

Une expérience vécue qui pourrait s'intituler, elle aussi, *Une histoire belge...*

/ Robert Massart, professeur de la Haute École du Hainaut – Condorcet 14

La page blanche permet tout

/ Frédéric Ernotte, romancier et scénariste 16

Oser prendre la plume

/ Patricia Hespel, romancière 18

À quoi sert un éditeur ?

/ Association des éditeurs belges (ADEB) 20

La gestion de stock d'une maison d'édition : gérer le tirage pour éviter le gaspillage !

/ Justine Sanglier, responsable d'édition (éditions Weyrich) 24

Quand des élèves élisent et lisent des livres

/ Michel Torrekens, journaliste et écrivain 27

La boîte à outils de « Tout le monde lit »

/ Jannique Koeks, conceptrice de la boîte à outils pour l'ADEB, coordinatrice pédagogique à l'ISP Namur, formatrice d'enseignants 29



DE BRIC ET DE BROC

/ Marc Slingeneuer, professeur à l'Institut Saint-Jean Berchmans & Sainte-Marie (Liège) 31



ÉPINGLÉ POUR VOUS

Une sélection de la rentrée belge

/ Lucy Scharztz, professeure au Centre scolaire Don Bosco (Liège),
et Valériane Wiot, détachée pédagogique pour la collection
Espace Nord

32



LE COIN LECTURE

Muzungu !

/ Vincent Marganne (présentation par Émile Lansman,
psychopédagogue, éditeur et intervenant culturel)

35



ENSEIGNER LE FRANÇAIS : UNE LONGUE HISTOIRE...

Quel statut pour les langues au sein des collèges des Pays-Bas autrichiens ?

Deuxième volet : L'irrésistible ascension de la langue maternelle

/ Michel Berré, Service de Didactique des langues (Université de
Mons)

38



LE RIRE, C'EST CLASSE

Donc, voilà

/ Jean Dufour, humoriste à 16 heures

43



REMUE-MÉNINGES

Famille des Tion

/ Marie-Paule Piérart

44



/ Pascal Durand répond à trois questions de Marc Slingeneyer

UN REGARD SUR LA PRODUCTION DU LIVRE IMPRIMÉ EN BELGIQUE FRANCOPHONE

Professeur ordinaire à l'Université de Liège, Pascal Durand a publié avec Tanguy Habrand, en 2018, aux Impressions nouvelles, une Histoire de l'édition en Belgique, décrivant, en près de six-cents pages, les grandes lignes de force du paysage éditorial belge du XV^e au XXI^e siècle, tous genres confondus. À côté de Casterman, Labor, Dupuis ou Marabout, bien connues des lecteurs, nombre de maisons reprennent façade, entre imprimerie et édition, fabrication et production de nouveautés. Leçon de choses : la littérature, la production intellectuelle, le texte de divertissement demandent non seulement des auteurs, mais aussi des éditeurs prêts à les lancer et à les soutenir.

À quand remontent les premières traces d'un travail éditorial sur le territoire de la Belgique actuelle ?

Il faut distinguer entre travail éditorial et travail typographique. L'activité éditoriale n'a pas attendu le livre imprimé pour se développer en Belgique ni ailleurs. En ce qui concerne l'activité typographique proprement dite – suivant le procédé de Gutenberg tel qu'il s'est répandu très vite dans toute l'Europe à partir de

Thierry Martens avait le profil d'un « grand petit imprimeur humaniste ».

1450 –, les premières traces, dans ce qui deviendra le territoire belge, remontent à 1473. C'est moins de trois ans après l'apparition du livre imprimé en Sorbonne à

Paris. Thierry Martens, natif d'Alost, déjà probablement en association avec l'Allemand Jean de Westphalie, fait passer sous sa presse trois premiers ouvrages, dans le gout italien. Ils se sont sans doute rencontrés à Venise avant de s'installer en terre flamande à l'heure des livres en latin. Après deux autres titres, Jean de Westphalie prend ses quartiers professionnels à l'université de Louvain et Martens continue seul, à la tête de plusieurs ateliers successifs, à Alost, Anvers et Louvain, où il reprend l'officine de son ancien associé. La chance de sa très longue vie est d'avoir rencontré Érasme, le plus grand intellectuel européen de l'époque, qui lui confie une partie de son abondante production et lui obtient de faire paraître, en 1516, la première édition continentale de *L'Utopie* de Thomas More. Martens décède octogénaire en

/ Marc Slingeneyer

COMMENT ÉDITER UN LIVRE ?



Du manuscrit au livre vendu s'étend tout un travail d'édition. Dans C'est moi qui l'ai écrit !, Laurence Ortegat, coach d'auteurs et fondatrice de la Compagnie de Lecteurs et d'Auteurs (CLÉA), conseille pour écrire, publier et promouvoir un livre. Nous nous basons ici sur ses explications pour analyser les choix qui s'offrent à un auteur désireux d'être édité.

10

Après quelques mois ou années de travail acharné, peut-être après plusieurs tentatives restées au fond d'un tiroir ou dans une caisse au grenier, vous souhaitez éditer un livre. Que celui-ci prenne la forme d'un roman, d'un recueil de nouvelles ou de poésies, d'une pièce de théâtre, d'un essai, d'un récit de vie ou de voyage, d'une bande dessinée ou encore d'un témoignage, comment agir pour qu'il parvienne à des lecteurs ?

Une fois le manuscrit achevé, ne sous-estimez pas le parcours qui le sépare du rayonnage d'un libraire. Deux routes s'ouvrent devant vous : celle où vous travaillerez avec un éditeur et celle où vous vous éditerez vous-même. La première est la voie royale ; la seconde, celle de la liberté. Voyons comment cheminer dans chaque direction afin de faire un choix éclairé.

Deux routes s'ouvrent devant vous...

Passer par un éditeur

Si vous vous adressez à un tiers pour vous éditer, distinguez bien l'édition à compte d'auteur de l'édition à compte d'éditeur.

L'éditeur à compte d'auteur fournit des prestations rémunérées telles que les services de mise en pages et d'impression. Autrement dit, des frais vous incomberont !

À contrario, l'éditeur traditionnel choisit votre nourrisson de papier ou numérique tout au long de sa croissance et en assume les frais ! Ainsi s'occupe-t-il de la correction, de la mise en pages, de la couverture, de l'impression, etc. Néanmoins, quelques actions vous échoient en amont de son travail.

Tout d'abord, une fois votre manuscrit finalisé (c'est-à-dire notamment élagué des erreurs orthographiques), protégez votre titre de paternité (ou de maternité) en le déposant chez un notaire ou un huissier (comptez environ 150 €), ou auprès d'une société de protection des droits d'auteur, telle que la Scam (Société civile des auteurs multimédia), la SABAM (Société belge des auteurs, compositeurs et éditeurs) ou la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) en Belgique. Tout aussi légal et nettement plus économique, vous envoyez votre manuscrit à vous-même par la poste avec accusé de réception représente également une protection en cas de plagiat.

/ Robert Massart

UNE EXPÉRIENCE VÉCUE QUI POURRAIT S'INTITULER, ELLE AUSSI, UNE HISTOIRE BELGE...

Un livre a retenu votre attention dans une librairie et vous pensez qu'il pourrait être le vôtre. Pourquoi pas, si vous écrivez ? Vous êtes pourtant loin d'imaginer les étapes complexes, longues, parfois semées d'embuches, que l'auteur a dû franchir jusqu'à l'arrivée de ce petit bloc de pages sur un présentoir.

Vous êtes sûr de tenir l'intrigue en or, sûr d'avoir du style, la plume facile, ou laborieuse, surtout vous êtes pressé de mettre le point final à une merveilleuse œuvre d'art que les foules ne manqueront pas de s'arracher. Le texte enfin terminé, relu et re-relu, vous croyez avoir fait le plus gros du travail. Vaine illusion. Un nouveau labour commence, le plus angoissant.

Un parcours d'obstacles

Après en avoir écrit trois ou quatre, *Une histoire belge* était le roman que j'avais décidé de faire connaître. Pour protéger mes droits, il fallait d'abord l'enregistrer. Comment m'y prendre ? Internet avait heureusement toutes les réponses. J'étais fier comme un paon, mon bouquin venait d'acquérir une existence officielle. Étape suivante : l'envoi de copies aux éditeurs, sur feuilles A4 : pas de recto-verso, ils n'aiment pas ça. Comme un bleu qui ne doute de rien, j'ai choisi les quatre plus prestigieux de la scène parisienne. Commence alors la première attente. Les

accusés de réception arrivent, puis, plus rien... Des mois plus tard, quand je n'y pensais plus, je reçois ce message convenu : « *Malgré les grandes qualités de votre ouvrage, nous n'avons pu le retenir, car il ne correspond pas à notre ligne éditoriale.* »

Aucune maison d'édition n'omettrait de mentionner les « grandes qualités », elles se gardent bien de heurter la susceptibilité des auteurs. La première fois, la formule fait plaisir. Après, j'ai commencé à me douter que mon bouquin avait rarement été lu au-delà de la première page. S'ensuit alors une petite phase de déprime. Mais, comme après sa première chute de vélo, il faut se mettre sans attendre à un autre roman, car, bien sûr, on n'ose plus parler à personne d'un texte refusé par *Galligrasseuil*, le gratin de l'édition.

J'ai pu opter, pendant un moment, pour un système intermédiaire : une amie graphiste m'ayant fait la mise en pages de l'ouvrage dédaigné, je l'ai soumis à quelques-unes de mes relations sans devoir les encombrer de grosses liasses de papier.

Premier miracle : mon récit a plu à l'une de ces personnes, elle me reprochait d'ailleurs de ne l'avoir envoyé qu'aux maisons les plus connues : « Vous deviez faire au moins cinquante envois. » (Bonjour le budget postal !) Elle m'a aussi suggéré de l'adresser à l'Académie royale de Langue et de Littérature qui octroie des bourses pour aider les nouveaux auteurs. Je l'ai fait. Et puis, de nouveau, j'ai attendu... Jusqu'à l'arrivée d'un

/ Frédéric Ernotte

LA PAGE BLANCHE PERMET TOUT

J'ai toujours aimé l'idée d'inventer des histoires et d'y faire évoluer des personnages. Tout est possible devant une page blanche et c'est fascinant. Paradoxalement, je suis davantage un enfant du cinéma que de la littérature. Alors que le programme scolaire s'obstinait parfois à lancer des pavés « indigestes » dans la mare du gamin que j'étais, j'ai poussé une porte derrière laquelle se trouvaient des auteurs comme Roald Dahl et Agatha Christie. Avec *Dix petits nègres* entre les mains (pour n'en citer qu'un), j'ai compris que lire n'était pas une corvée. Qu'un livre pouvait tenir en haleine et empêcher quelqu'un de dormir. Que l'envie de tourner les pages était susceptible de remporter des batailles épiques contre des paupières trop lourdes. D'une certaine manière, tout a commencé quand j'ai réalisé qu'être celui qui offre de tels moments à des lecteurs devait être jouissif.

Aucun diplôme ne peut vous donner le titre d'écrivain. Il faut mettre les mains dans le cambouis. Je me suis lancé dans l'écriture du thriller *C'est dans la boîte* au détour d'un couloir à l'université. Enthousiasmé par une de mes nouvelles, Philippe Marion, professeur de l'École de Journalisme de Louvain-La-Neuve, m'a mis au défi d'écrire un roman. Je pensais qu'il plaisantait. Il ne plaisantait pas... J'ai un peu hésité et puis j'ai accepté de relever ce défi complètement fou sur mon terrain de jeux favori : le thriller ! Ce premier roman aura une nouvelle vie en format poche à partir d'octobre 2020 et en repensant à la genèse de tout cela, j'ai le sentiment que les rencontres déterminent une bonne partie du parcours.



Après trois romans publiés, je remarque que tous mes projets commencent par l'agencement de deux ou trois idées. Une fois qu'elles sont emboîtées, je me pose une question simple : est-ce assez original pour me captiver pendant des mois/années de travail ? Si la réponse est oui, je prends l'apéro pour fêter ça et je tapisse les murs de mon bureau avec des post-its. J'aime avoir un plan composé d'un début, d'une fin et de quelques balises intermédiaires. Il me faut généralement deux ans pour écrire un roman. J'ai donc pris pour habitude de créer une fiche par personnage et par lieu pour éviter de m'emmêler les pinceaux. Le reste, je l'improvise en cours de route et je suis susceptible de modifier le programme en cas de besoin ou d'envie. C'est ludique d'avoir un plan et de ne pas le respecter. La liberté fait le charme et la difficulté de la vie d'un romancier. Pour écrire un chapitre ou une scène, je gribouille ce qui me passe par la tête sur une feuille de brouillon. Des actions, des personnages, des associations d'idées, des lieux, etc. Le résultat est plus ou moins incompréhensible pour quelqu'un d'autre que moi. J'utilise ensuite ces notes pour mettre le chaos en forme en compagnie de mon fidèle ordinateur (et de mon café). Ce travail en deux temps permet d'éliminer certaines idées et de dépasser mes évidences. Quand on souhaite surprendre les lecteurs, il faut pouvoir se surprendre. La vérité d'un jour n'étant pas celle du lendemain, le travail de relecture est le plus fastidieux. J'y attache énormément d'importance afin de présenter

Tout est possible devant une page blanche et c'est fascinant.

/ Patricia Hespel

OSER PRENDRE LA PLUME

À l'instar d'Obélix et son chaudron de potion magique, j'ai dû tomber dans un encrier lorsque j'étais enfant. Dévoreuse de livres dès l'école primaire, j'ai rapidement éprouvé l'envie d'écrire mes propres histoires. Je rêvais de les partager avec des lecteurs en espérant que mes mots trouveraient chez eux une résonance.

Mon trajet personnel a fait que je n'ai pu écrire mon premier roman qu'autour de la quarantaine. Le domaine de l'édition me paraissait alors réservé à une élite littéraire et je n'ai pas envisagé d'adresser mon manuscrit à des maisons d'édition. Sur les encouragements de mon entourage, je me suis décidée à lancer une autoédition. J'ai alors découvert l'ensemble du chemin à parcourir depuis la mise en forme du

manuscrit jusqu'à la diffusion et la promotion de l'ouvrage.

Un processus aussi éprouvant que passionnant, selon que l'auteur choisit ou non d'en

déléguer certaines étapes. Partager l'histoire que j'avais écrite avec des lecteurs inconnus a été une expérience gratifiante et m'a donné l'envie de persévérer.

Mes romans suivants ont été publiés à compte d'éditeur et cela a tout changé. Dans ce cadre, c'est l'éditeur qui est chargé de la préparation du manuscrit (correction – mise en page – impression), de la maquette de couverture, de la diffusion et promotion des ouvrages. Ces romans ont connu une vraie vie sur le marché du livre. Ils ont été lus, commentés, appréciés (ou non) par des lecteurs qui ont partagé leurs avis sur



internet. Ils ont obtenu des articles de presse, ont été chroniqués sur des blogs... Toutes choses auxquelles un ouvrage autoédité n'a qu'un accès limité.

L'inconvénient majeur de l'autoédition est en effet que l'auteur et son texte ne bénéficient d'aucune légitimité extérieure. Cette absence « d'instance extérieure » crée une forme de suspicion autour de l'ouvrage. Dans l'esprit de bien des gens – et notamment des chroniqueurs littéraires –, les ouvrages autoédités ne sont pas « de vrais ouvrages écrits par de vrais auteurs », mais des ouvrages d'auteurs qui n'ont pas réussi à convaincre un comité de lecture éditorial.

Bien que la lecture soit en baisse depuis plusieurs années, le nombre de personnes qui écrivent et souhaitent se faire publier est, lui, en constante augmentation. Les maisons d'édition croulent sous l'afflux des manuscrits et mettent des mois à répondre – lorsqu'elles prennent la peine de le faire. Si l'on en croit les rumeurs, certains manuscrits seraient écartés après quelques pages, sur base de détails ou maladresses de style aisément perfectibles. La loi du nombre impose en effet aux éditeurs de se montrer très sélectifs, quitte à laisser passer un ouvrage ayant du potentiel.

Avoir une bonne plume ne suffit pas pour écrire un bon livre.

/ Association des éditeurs belges (ADEB)

À QUOI SERT UN ÉDITEUR ?

Bandes dessinées, albums de jeunesse, livres scolaires, ouvrages de sciences humaines, codes juridiques, romans, beaux livres... Plus de 250 maisons d'édition composent le paysage éditorial en Fédération Wallonie-Bruxelles, témoignant de la richesse et de la diversité de nos éditeurs, auteurs et illustrateurs. Mais à quoi sert un éditeur ?



Il y a quelques années, à la demande d'un professeur de français dynamique, le directeur de notre association s'est rendu dans une classe bruxelloise pour présenter aux élèves les différentes facettes du métier d'éditeur. Ainsi est née l'opération « Éditeur en classe »¹.

Les questions des élèves, très concentrés, ont fusé. Sur la fabrication d'un livre bien sûr, le fonctionnement de la « chaîne du livre » comme on dit dans le jargon, mais aussi sur la sélection des ouvrages, les droits d'auteur, la détermination du prix de vente d'un livre, les ebooks, les différents genres éditoriaux...

Chez nous, la bande dessinée représente 52 % de la production éditoriale.

Peu étaient capables de citer des maisons d'édition belges (« *Nous n'y prêtons*

jamais attention. Sauf quand on est obligé de rédiger une bibliographie pour un travail ! »). Et après un débat sur la production belge et son rayonnement à l'étranger, ils s'étaient réjouis que les éditeurs belges produisent « *des livres plus cools* » que leurs homologues français : chez nous, la bande dessinée représente en effet 52 % de la production éditoriale tandis que, en France, c'est la littérature qui domine !

De notre rencontre, ils ont conclu que l'éditeur est un parieur. « *L'éditeur parie qu'un livre va se vendre, paye pour sa fabrication. Il ne lui reste ensuite plus qu'à prier d'avoir fait le bon choix. Si tel est le cas, c'est bingo. Si non, il est dans la m...* », résume avec humour un élève de la classe !



La chaîne du livre

En effet, on pourrait penser que chaque livre est un pari ! Cependant, l'éditeur dispose d'outils et de son expérience pour « réussir » une nouveauté.

Un schéma présente le parcours² entre l'idée qui germe dans la tête d'un auteur et le livre que le lecteur tient entre ses mains !



/ Justine Sanglier

LA GESTION DE STOCK D'UNE MAISON D'ÉDITION

GÉRER LE TIRAGE POUR ÉVITER LE GASPILLAGE !

Quand un livre est édité, il est imprimé à un certain nombre d'exemplaires. Parmi ceux-ci, certains sont destinés gratuitement, par contrat, à l'auteur, d'autres à la promotion et la majorité est envoyée directement en librairie (c'est ce qu'on appelle la mise en place). Le reste des exemplaires imprimés constitue le stock (de réserve).

24

Le stock

Une fois les « offices » (les nouveautés) envoyés en librairie, l'éditeur dispose d'un certain nombre d'exemplaires en stock. Physiquement, ces livres sont entreposés dans un dépôt sur palettes au début de leur vie, puis sur étagères lorsque le stock est considérablement réduit. Ils sont conditionnés en cartons étiquetés (titre, auteur, nombre d'exemplaires par boîte).

Le stock d'une maison d'édition constitue son fonds de commerce. Comme pour toute marchandise, le but est de sortir tous les

livres et d'en rentrer le moins possible. En effet, quand un libraire a vendu tous ses exemplaires, il peut en recommander. Ils sont alors

prélevés dans le stock. Si au contraire le libraire n'a pas tout vendu, il a un droit de retour de 6 à 12 mois, c'est-à-dire qu'il peut les renvoyer : ceux-ci réintègrent donc le stock.

Environ 20 à 25 % de livres sont envoyés chaque année au pilon.

Durée de vie d'un livre

Le roulement en librairie est relativement rapide, puisque la durée de vie d'un livre en librairie n'excède en général pas six mois. Une fois ces six mois passés, parfois même plus rapidement, les livres sont systématiquement renvoyés par les libraires, qui doivent faire de la place pour les nouveautés suivantes. En effet, rien qu'en France, plus de 750 000 titres paraissent chaque année ! Les places sur les rayonnages sont donc chères... Pour de nombreux titres, cela signifie la fin de leur (courte) vie. Sur 436,7 millions de livres imprimés chaque année en France, environ 20 à 25 %, soit plus de 142 millions, seront envoyés au pilon...

Le pilon, qu'est-ce que c'est ?

Le pilon est tout simplement la destruction d'un ouvrage. Son but est de déchiqueter les livres pour en faire de la pâte à papier, qui

/ Michel Torrekens

QUAND DES ÉLÈVES ÉLISENT ET LISENT DES LIVRES

La Belgique francophone compte quelques prix littéraires attribués par des enfants et des jeunes. Une manière de les sensibiliser à la lecture.

Projet culturel qui mise sur la qualité, la participation, l'accès démocratique de tous et toutes aux livres, la démarche vise également, grâce à la lecture, la lutte contre les inégalités sociales, la possibilité pour chacun de construire son identité et d'enrichir son imaginaire, indispensable pour être créateur de sa vie, de participer librement à notre monde et d'offrir la possibilité, à travers le livre, de découvrir l'autre : l'autre complément de soi, l'autre différent de soi.

Prix Versele : des jurés en herbe

Attribué par un des plus grands jurys littéraires au monde, constitué de petits jurés, le prix Versele existe depuis... 40 ans ! Il est né à l'initiative d'un pédiatre hors du commun : Bernard Versele. Chercheur en Psychologie génétique de l'ULB, initiateur d'une formation permanente pour puéricultrices, il travailla également à l'ONE. Durant sa courte vie (il est décédé en 1977 à 33 ans), il a lutté pour la prise en compte de l'enfance préscolaire et le respect de l'enfant. Quelques semaines avant sa mort, Bernard Versele émit l'idée de créer un label de qualité pour les jouets et les livres jeunesse. Deux ans plus tard, en 1979, décrétée année internationale de l'enfance par l'ONU, la Ligue des familles créait ce prix littéraire unique en son genre, qui confiait aux enfants le soin de choisir leurs livres préférés dans une présélection établie par des passionnés parmi les ouvrages publiés annuellement en français pour les 3 à 12 ans. Le prix Bernard Versele est aujourd'hui relayé par de nombreuses animations en

bibliothèques et dans les écoles grâce à un réseau de volontaires qui contribuent au développement de cette action de démocratie culturelle. Si, en 1979, ils furent 1 225 enfants à voter, ils sont désormais 50 000 en moyenne à le faire chaque année. Avec le prix Versele, lire, c'est élire. Dès 3 ans !

La Petite Fureur de Lire : des lettres et de l'art

Dans la même catégorie d'âges est lancée en 2000 la Petite Fureur de lire, à l'initiative de Muriel Limbosh, directrice du Wolf, Maison de la Littérature de Jeunesse à Bruxelles, qui le coordonne. Pourquoi petite ? Parce qu'elle s'inscrit dans La Fureur de Lire, vaste opération de promotion de la lecture pour tous publics, organisée en octobre par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B). Les enfants de 3 à 13 ans sont invités à choisir l'un des 12 livres d'auteurs, illustrateurs et/ou traducteurs belges sélectionnés dans notre patrimoine et d'en prolonger artistiquement la lecture via un dessin, collage, poésie, chanson, etc. Ce concours de la FW-B vise à susciter le plaisir de la lecture en proposant des livres choisis pour leur intérêt stylistique et formel, à mieux faire connaître les auteurs et illustrateurs belges et à développer la créativité des enfants.



/ Jannique Koeks

LA BOITE À OUTILS DE « TOUT LE MONDE LIT »

Et si, à l'école et en famille, nous lisions au moins 15 minutes par jour ?

Cette initiative lancée par l'Association des éditeurs belges (ADEB) s'inspire d'une expérience menée en 2001 au lycée Tefik à Ankara et reprise en France par l'Association « Silence, on lit ! ».

Les enseignants qui mettent en œuvre ces 15 minutes quotidiennes de lecture autonome observent rapidement les gains pour leurs élèves : esprit critique plus aiguisé, élèves plus enclins à s'exprimer, ouverture culturelle positive pour tous...

Il nous semblait essentiel de faire connaître ce beau projet à une majorité d'enseignants et de les outiller afin d'enrichir les expériences des classes. C'est ainsi qu'est né en septembre 2019 le site numérique « La boîte à outils – Tout le monde lit ! ». L'objectif premier de cette action est de « déscolariser » la lecture pour valoriser les comportements de vrais lecteurs : choisir ses livres, découvrir l'univers d'auteurs, émettre un avis à propos de ses lectures... Toutes les activités qui y sont proposées ont été expérimentées par des enseignants engagés, avec leur classe, dans des projets littéraires et dont les pratiques relatées témoignent de toutes les compétences développées par les élèves.

La boîte à outils est structurée en cinq parties.

1. Des activités pour donner et cultiver le goût de lire

En proposant d'élargir la gamme des possibles (faire découvrir des genres littéraires, des auteurs, des maisons d'édition...), l'enseignant est le médiateur entre les élèves et les livres. Il s'agit d'offrir

une solution de remplacement à la pratique classique du texte suivi de questions en créant un environnement propice à la lecture, en aménageant les lieux, en repensant le temps et en favorisant les relations école-familles.

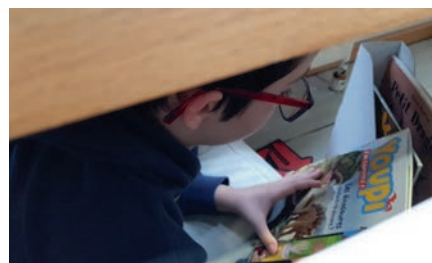
L'enseignant peut encore profiter de ces moments de « lecture à soi » pour observer les enfants, suivre leurs lectures ou rencontrer ceux qui ont le plus besoin d'être accompagnés.

2. Des initiatives et des événements autour de la lecture

Le but est de faire connaître les initiatives mises en place par le Service Général des Lettres et du Livre de la Fédération Wallonie-Bruxelles au service de la promotion de la lecture. Des dossiers pédagogiques très complets sont ainsi en ligne pour explorer au mieux les livres offerts aux élèves d'accueil et de 1^{re} maternelle dans le cadre du Plan Lecture.

3. Des expériences vécues à partager

Cette partie relate essentiellement des expériences de classes menées par des enseignants inscrits à l'Institut Supérieur de pédagogie de Namur (EPAP-ISP) où, depuis plusieurs années, des recherches-actions sont menées dans les domaines de la lecture et de l'écriture :



Toutes les activités ont été expérimentées.





/ Marc Slingeneyer

DE BRIC ET DE BROC

Étymologie

Il est là ! Même s'il ne git encore que négligemment sur votre table de chevet, vous avez reconnu le chef-d'œuvre de la rentrée littéraire, celui qui traversera les siècles et dont l'auteur connaîtra au moins un boulevard à son nom et quelques bustes au regard sévère trônant dans les halls des plus grandes bibliothèques. Comment qualifier votre attitude face à ce nouveau Victor Hugo des lettres francophones ? Voyons quelques **verbes exprimant la déférence**.

Nul doute que votre premier sentiment en tournant les pages et en savourant le style fut l'admiration, c'est-à-dire la contemplation avec étonnement. En effet, **admirer** est un emprunt au latin *admirari* « admirer, s'étonner ».

Rapidement, votre émerveillement pour l'œuvre vous poussera à honorer, à révéler, voire à vénérer, son auteur. Emprunté au latin *honorare* (« honorer, embellir, parer, aider financièrement »), lui-même issu de *honor* (« hommage, témoignage de considération »), **honorer** marque le respect que nous vouons à quelqu'un, l'estime dans laquelle nous le tenons. Ce respect s'accompagne habituellement d'un acte, comme une gratification : à vous de décider quel hommage vous rendrez au littérateur lors d'une séance de dédicaces. Notons que nous disons également **honorer une dette** (avec ici le sens de « s'acquitter »), car tenir parole revient aussi à respecter par un acte la personne envers qui nous nous sommes engagés.

De sens proches et empruntés plus tardivement (au XV^e siècle), **révéler** et **vénérer** évoquent également l'idée d'un grand respect : *revereri* signifie « craindre, respecter » ; *venerari* « supplier avec respect, vénérer ». D'abord uniquement lié au culte d'un dieu, **vénérer** s'applique par extension aussi aux mortels.

Lors de la séance de dédicaces, après les hommages obligatoires, vous vous empresserez d'aduler l'écrivain. Depuis le

milieu du XIX^e siècle, influencé par le verbe **adorer**, **aduler** signifie « témoigner une admiration pour quelqu'un, le louer ». Son sens d'origine, noté comme vieilli par certains dictionnaires, est « flatter servilement », comme en atteste le latin *adulari* « caresser un animal, flatter quelqu'un ».

Vous resterez évidemment libre de multiplier les flatteries, de louer le futur prix littéraire exagérément, soit de l'**encenser**, car tel est le sens figuré de ce verbe depuis le XVII^e siècle. Évitez, surtout si vous souffrez d'asthme, de recourir au sens littéral : « honorer en brûlant de l'encens, agiter l'encensoir ». **Encenser** dérive en effet d'encens, emprunté au latin chrétien *incensum* (de *incendere* « brûler »).

Votre admiration vous incitera peut-être à l'idolâtrie ou à l'adoration. **Idolâtrer** vient du latin *idolum* (un emprunt au grec) « image, spectre ». Aujourd'hui, le sens littéraire d'« aimer avec excès », presque au point de vouer un culte ou d'adorer quelqu'un, prévaut sur celui d'« adorer des idoles ».

Étymologiquement, **adorer** est lié à la religion : emprunté au X^e siècle au latin *adorare* « implorer par des prières, rendre un culte à », il renforce en outre depuis le XVII^e siècle le verbe **aimer**. Les deux acceptions se distinguent à la voix passive : « être adoré par » renvoie à un culte ; « être adoré de » signifie « être aimé intensément ».

Peut-être ne pourrez-vous brider votre enthousiasme et déciderez-vous d'agrandir le panthéon littéraire d'un nouveau nom, d'élever votre auteur favori au rang de dieu. Deux verbes indiquent cette action : **diviniser** (dérivé de *divin*, lui-même emprunté au latin *divinus* « de Dieu » ou « des dieux ») et **déifier** (emprunté au latin chrétien *deificare*, composé de *deus* et de *facere*).

Pour les étapes suivantes, telle la canonisation, il vous faudra attendre le décès...



/ Michel Berré

QUEL STATUT POUR LES LANGUES AU SEIN DES COLLÈGES DES PAYS-BAS AUTRICHIENS ?

DEUXIÈME VOLET : L'IRRÉSISTIBLE ASCENSION DE LA LANGUE MATERNELLE

Cet article fait suite au premier volet « Les prescriptions du Plan provisionnel d'études (1777) » paru dans notre n° 265 (juin 2020).

38

Comment assurer au latin le statut de langue de communication au sein des collèges ? Selon les rédacteurs du *Plan provisionnel d'études* (PPE), le dispositif pédagogique mis en place depuis la sixième permet à l'élève de s'exprimer en latin : « Ils sont déjà instruits de toutes les Règles ; ils ont acquis une espèce d'habitude dans les Thèmes de vive voix¹ ; ils se sont familiarisés avec les bons Auteurs [...] ». Enfin, pour pallier le manque de termes et d'expressions de la vie courante, le PPE (p. 208) recommande l'emploi, dès l'année de syntaxe, de « dialogues imprimés » où les élèves trouveront le vocabulaire en rapport avec leurs « jeux et [...] leurs exercices »². Mais tout cela suffit-il ?

Réticences et difficultés

Tout d'abord, l'on notera qu'un certain nombre de contemporains, y compris parmi les partisans du PPE, semblent douter. Ainsi, Lesbroussart dans les 290 pages de *L'Éducation belgeque (De l'éducation belgeque, ou réflexions sur le plan d'études.*

Bruxelles, 1783 – cité dans *Vivre le français* n° 265) n'évoque qu'une ou deux fois et de manière très laconique l'obligation de parler latin. Y croit-il ? Dans le chapitre dédié à la Syntaxe (quatrième année d'étude) où s'opère le passage au latin langue de scolarisation – année la plus importante du cursus, selon lui –, il n'en dit pas un mot. Par ailleurs, lui-même émigré français³, il ne manque pas d'insister sur la bonne qualité du latin écrit par les étudiants en France qui, précise-t-il, ne sont pas astreints à parler latin entre eux ou avec leurs enseignants (*op. cit.*, p. 63)...

Du point de vue de l'étudiant, l'on est surpris que le PPE ne fasse pas de distinction entre « internes » et « externes » pour lesquels la problématique de l'usage quotidien du latin ne se pose évidemment pas de la même manière, les premiers ayant la possibilité de parler latin, au moins en théorie, du lever au coucher⁴. Déjà en 1774, au moment de la fermeture des collèges jésuites, le professeur de grammaire du collège de Houdain (Mons) pointait les difficultés des « externes » à parler latin. « Depuis le mois de mars 1774,